

# Procédure file

Informations de base		
NLE - Procédures non législatives	<a href="#">2016/0803(NLE)</a>	Procédure caduque ou retirée
Cour des comptes: nomination d'un membre maltais		
Sujet 8.40.05 Cour des comptes		

Acteurs principaux		
Parlement européen		
Conseil de l'Union européenne	DG de la Commission	Commissaire
Commission européenne	<a href="#">Budget</a>	GEORGIEVA Kristalina

Evénements clés			
01/02/2016	Publication de la proposition législative	<a href="#">05769/2016</a>	
25/02/2016	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
15/03/2016	Vote en commission		

Informations techniques	
Référence de procédure	2016/0803(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Nomination
Etape de la procédure	Procédure caduque ou retirée

Portail de documentation					
Document de base législatif		<a href="#">05769/2016</a>	02/02/2016	CSL	
Projet de rapport de la commission		<a href="#">PE577.063</a>	22/02/2016	EP	
Document de base législatif complémentaire		<a href="#">07699/2016</a>	07/04/2016	CSL	Résumé

## Cour des comptes: nomination d'un membre maltais

En adoptant le rapport d'Igor OLTES (Verts/ALE, SI), la commission du contrôle budgétaire a appelé le Parlement européen à rendre un avis défavorable sur la proposition de nommer Anthony ABELA, membre de la Cour des comptes.

La commission du contrôle budgétaire a évalué les qualifications du candidat proposé, en particulier au regard des conditions énoncées à l'article 286, paragraphe 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. Elle a ensuite procédé à l'audition du candidat proposé par le Conseil lors de sa réunion du 15 mars 2016.

Le rapport contient en annexe le curriculum vitae ainsi que les réponses du candidat aux questions posées par les députés portant sur l'expérience professionnelle, les garanties d'indépendance et l'exercice de ses fonctions.

## Cour des comptes: nomination d'un membre maltais

---

Par lettre datée du 6 avril 2016, le représentant permanent de Malte auprès de l'Union européenne a informé le Conseil de l'UE de la décision du gouvernement maltais de ne plus proposer la candidature d'Anthony Abela au poste de membre de la Cour des comptes.

Le gouvernement maltais présentera une nouvelle candidature en temps voulu.